



Télé-alarme

«Le Pôle Seniors du CCAS propose aux personnes âgées isolées, malades ou handicapées des prestations dont l'objet est de permettre leur maintien à domicile dans les meilleures conditions possibles avec notamment un dispositif de télé-alarme.

Ce dispositif a pour objectif de répondre aux différents problèmes liés à la sécurité (santé, chutes à domicile, risque incendie, vol, agression, etc...) et de permettre de communiquer 24 heures sur 24, rapidement et facilement par interphonie avec la société d'écoute qui, en cas de nécessité, prévient immédiatement les dépositaires des clés ou les secours (SAMU, pompiers). Il s'agit d'un service qui s'inscrit dans une démarche globale de maintien à domicile, de lutte contre l'isolement et l'exclusion sociale et économique des personnes âgées. »

Modalités d'inscription :

Un dossier est à retirer à la Villa Boréa.
Une fois rempli et réceptionné par le Pôle Seniors, un RDV est programmé dans les jours qui suivent pour procéder à l'installation du dispositif demandé.

Fonctionnement :

L'utilisateur reçoit :

- Un transmetteur branché sur une ligne fixe existant ou relié à un téléphone mobile
- Un émetteur qui est un médaillon ergonomique à porter autour du cou ou au poignet. Ce médaillon est étanche (sous la douche mais pas immergé). Il est efficace dans un rayon de 80 à 100 m du transmetteur.

En complément d'un abonnement de télé-alarme, des services ou options peuvent être proposés selon les besoins identifiés :

- détecteur de chute,
- raccordement à un téléphone mobile,
- détecteur de fumée,
- détecteur de gaz,
- détecteur de monoxyde de carbone,
- détecteur de surveillance de vie,
- pose d'un boîtier à clés.



Tarifs :

L'abonnement est mensuel.

Les tarifs sont révisés en début d'année par décision du conseil d'administration du CCAS. Aucun changement de tarif n'est donc effectué en cours d'année.

Contact : **Pôle Seniors**
La Villa Boréa
Rue Descartes
26100 Romans-sur-Isère
Tel. 04 75 71 37 26
seniors@ville-romans26.fr
msampino@ville-romans26.fr

Accueil administratif :
Le lundi, mardi, mercredi,
jeudi de 9h à 12h et
de 13h30 à 17h
Le vendredi de 9h à 12h
[+]d'infos sur :
ville-romans.fr



ROMANS
SUR
ISÈRE

CCAS
Centre Communal
d'Action Sociale